

# VISION

## ... de notre industrie



Association des Industries de produits  
de vitrerie et de fenestration  
du Québec

2065, rue Frank-Carrel, bureau 216, Québec (Québec) G1N 2G1  
Téléphone : (418) 688-1256 ou 1-800-263-4032 – Télécopieur : (418) 688-2460

Courriel : [info@aipvfq.com](mailto:info@aipvfq.com) • Site internet : [www.aipvfq.com](http://www.aipvfq.com)

### LE COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE :



COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE  
DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES,  
DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE

#### → DU SUPPORT ET DES OUTILS EFFICACES POUR VOTRE ENTREPRISE

Par : *Gilbert Lemay, directeur général*

Il y a plus d'une trentaine de CSMO (Comité sectoriel de main-d'œuvre) financés par Emploi-Québec et couvrant à peu près tous les secteurs d'activités de fabrication qu'on retrouve à travers la province. Dans l'industrie des portes et fenêtres, c'est depuis sa création en 1994 qu'il favorise le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi par la voie de la concertation patronale-syndicale.

Au cours des dernières années, le CSMO a beaucoup consulté les entreprises afin de mieux connaître et de bien identifier les besoins de main-d'œuvre et de formation. Cela lui a permis, entre autres, de développer divers outils et programmes adaptés aux réalités actuelles des travailleurs et des entreprises. Aujourd'hui, le comité sectoriel est en mesure de vous apporter un soutien direct, par exemple, pour : l'implantation d'un programme d'apprentissage en milieu de travail, la formation des compagnons, la reconnaissance des compétences, etc.

Le travail est déjà bien commencé et les retombées positives sont bien ressenties chez plusieurs manufacturiers. Les actions et interventions du CSMO améliorent notamment la performance générale des entreprises, tout comme la productivité des travailleurs, les compétences des compagnons comme formateurs ainsi que la rétention de la main-d'œuvre.

Les services offerts par le comité sectoriel sont sans frais pour votre entreprise et, de plus, certaines dépenses liées à la formation peuvent vous être remboursées.

Pour en savoir davantage sur les activités du CSMO et ce qu'il peut offrir en matière de développement de la main-d'œuvre dans votre entreprise, communiquer avec M. Christian Galarneau, directeur général, au :

514 890-1980

[cgalarnau@solutionsrh.net](mailto:cgalarnau@solutionsrh.net)

(voir activité du CSMO en page 3, le jeudi 24 mars  
2011, à l'hôtel Godefroy)

### NOUVEAU SERVICE POUR LES MANUFACTURIERS MEMBRES DE L'AIPVFQ ► MaxFen

L'AIPVFQ est heureuse de proposer à tous ses membres manufacturiers de produits de fenestration, un service de soutien technique et de veille industrielle. Ce nouveau service vise spécifiquement à aider les entreprises à s'y retrouver et à pouvoir suivre plus facilement les exigences et mises à jour du programme ENERGY STAR, en plus de guider et préparer les entreprises dans l'application du nouveau Code National du Bâtiment Canadien.

Le service « **MaxFen** », développé et offert en collaboration avec Maxam Marketing, couvre plus spécifiquement les éléments suivants :

1. L'analyse sommaire des communications importantes vous parvenant de NFRC, des agences d'inspection tel NAMI et Keystone et de Ressources Naturelles du Canada (RNCAN & ENERGY STAR®).
2. Un accès aux documents informatifs et aux présentations concernant le programme ENERGY STAR®, les applications des nouvelles exigences du nouveau Code National du Bâtiment Canadien 2010 et plus encore...
3. Un support informatif et technique pour l'étiquetage de vos produits.
4. Des alertes courriels quand une action doit se faire rapidement à votre dossier ENERGY STAR® ou quand une nouvelle importante touche l'ensemble de l'industrie.
5. De plus, les entreprises qui profiteront du service MaxFen recevront automatiquement un escompte additionnel de 10% sur les frais chargés par Maxam pour tout projet de ré-émission, de nouvelle certification ou pour apporter des modifications d'options à vos produits qualifiés ENERGY STAR®, pour les douze mois suivant votre date d'adhésion au programme.

Ce service vous intéresse? Inscrivez-vous ...l'AIPVFQ vous l'offre ! En effet, votre Association a décidé de prendre à sa charge les coûts de l'abonnement afin de vous permettre d'utiliser ce service sans frais au cours de la prochaine année. Maxam fera parvenir prochainement par courrier un formulaire d'inscription aux manufacturiers de produits de fenestration membres en règle de l'AIPVFQ. Vous n'aurez qu'à le compléter et le retourner pour vous abonner... et en profiter!

Pour information, contacter Maxam au :

450-723-1257 ou l'AIPVFQ directement au  
418-688-1256 ou 1-800-263-4032



### Groupe Conseil Giguère & Fréchette

courtier en avantages sociaux exclusifs à l'AIPVFQ - supporte cette publication

Téléphone : (418) 683-6605 ou 1 888 686-3264 – Télécopieur : (418) 683-1341

Courriel : [sac@gcgf.qc.ca](mailto:sac@gcgf.qc.ca)

## MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR



Avoir une bonne assurance de dommages qui protège votre entreprise est essentiel, mais certaines actions de prévention initiées de votre propre chef peuvent être aussi profitables! Pour prévenir, pas besoin nécessairement de grands investissements. Parfois, quelques changements d'habitudes peuvent faire la différence.

Pour vous aider, voici quelques suggestions de prévention des sinistres que vous pourriez envisager de mettre en application et qui nécessitent divers types et degrés d'investissement :

- Isolez vos matières inflammables et éliminez les déchets adéquatement;
- Inscrivez-vous auprès des services de police et d'incendie de votre localité afin qu'ils sachent qui contacter en cas d'urgence;
- Fixez solidement vos portes, fenêtres et puits de lumière;
- Assurez la sécurité des aires d'entreposage et autres zones peu fréquentées;
- Sauvegardez vos fichiers informatiques fréquemment et entreposez les copies hors de vos locaux;
- Installez des systèmes agréés de gicleurs, d'alarme incendie et contre le vol;
- Installez un dépoussiéreur avec un système anti-déflagration;
- Etc.

Bien sûr, le type et le degré de prévention varient avec la taille de votre entreprise. Mais gardez en-tête que certaines actions peuvent demander un grand investissement financier, mais qu'à long terme elles vous feront économiser gros sur votre franchise! Pour d'autres idées de prévention, n'hésitez pas à contacter votre courtier d'assurance membre du Groupe Ultima. **1 866 441-0007**

### SONDAGE SATISFACTION DES MEMBRES

Un gros merci à ceux qui ont pris de leur temps pour nous communiquer leur réflexion à la suite de l'envoi du sondage de « satisfaction des membres » de l'AIPVFQ.

Nous avons déjà reçu bon nombre de commentaires et, avant de procéder à la pondération et compilation finales, nous vous donnons l'occasion, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, de nous faire parvenir leur sondage complété.

Vous aurez bientôt des nouvelles à ce sujet ! Merci de votre collaboration.

Document sondage à faire imprimer en cliquant sur ce lien :

<http://www.aipvfq.com/down/48123.pdf>

## La finition à l'eau pour le bois...

### ÇA MARCHE !

SÉMINAIRE INTERACTIF SUR LA  
TRANSITION VERS LES PRODUITS DE  
FINITION À BASE D'EAU



Vous êtes conviés à une présentation spéciale sur l'utilisation des produits de finition à base d'eau. Trouvez des réponses à vos questions, testez vous-mêmes les méthodes d'application et comparez des résultats sur des produits finis.

**Quand : Le mercredi 16 mars 2011, à 13h**

**Où : EQMBO**

**765, Notre-Dame Est, Victoriaville, entrée porte 13**

**Coût : 65 \$ par participant**

Pour voir le programme et vous inscrire en ligne :

[www.eqmbo-entreprises.com](http://www.eqmbo-entreprises.com)

ou appeler M<sup>me</sup> Peggy Prades au : 819-758-8219, poste 21

### Un travailleur mexicain devra revenir pour témoigner

Extrait de *Gestion Plus*, novembre 2010. **LeCorre & ass.**

Informé qu'il ne sera pas rappelé au travail la session prochaine, un salarié mexicain a déposé une plainte en vertu de l'article 15 du Code du travail avant de retourner au Mexique. Il demande à la CRT de le dispenser de témoigner en personne lors de l'audition de sa plainte, puisqu'il est retourné dans son pays. Il désire déposer une déclaration écrite à titre de témoignage et être contre-interrogé par téléphone. Bien que le tribunal a le pouvoir discrétionnaire d'autoriser le dépôt d'une déclaration écrite, la déclaration que veut signer le salarié n'est ni spontanée ni temporaire aux évènements, puisqu'elle serait préparée aux fins de l'audience avec l'assistance d'une procureure. Quant à la conférence téléphonique, elle ne permettrait pas d'identifier ni de voir le salarié. La règle générale devra s'appliquer et le salarié devra témoigner en personne.

### Interdiction de porter des bijoux, mais obligation des protecteurs auditifs : la politique de l'employeur va trop loin

Extrait de *Gestion Plus*, novembre 2010. **LeCorre & ass.**

Le syndicat conteste la nouvelle politique de l'employeur interdisant le port de bijoux et obligeant les salariés à porter des protecteurs auditifs dès qu'ils franchissent la porte d'entrée de l'usine, et ce, à des fins de contrôle et de prévention des risques. Selon l'arbitre, l'obligation de porter des protecteurs auditifs constitue une atteinte au droit à la vie privée qui s'applique également en milieu de travail. Or cette politique est invalide parce que : 1) l'interdiction de porter des bijoux est trop générale, tant en ce qui concerne la nature des bijoux interdits que le trop grand nombre de salariés auxquels elle s'applique; et 2) l'obligation de porter des protecteurs auditifs lorsque les salariés travaillent à des fonctions où les bruits ambiants sont inférieurs à 85 décibels n'est pas justifiée.



**ASSURÉ HORS-SÉRIE ?**

La BOURSE DE 5 000 \$ est de retour en 2011!

Tous les détails sur [ultima.qc.ca](http://ultima.qc.ca). Jusqu'au 3 octobre 2011.

1 866 441-0007

**ULTIMA**



## ENCORE TEMPS DE VOUS INSCRIRE !

Spécialement pour vous, un atelier d'une journée réunissant les leaders du secteur qui ont la volonté de collaborer aux travaux du Comité sectoriel en vue de développer et d'améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines au sein de l'industrie.

**Jeudi 24 mars 2011**  
**Hôtel Godefroy • Bécancour**  
 514-890-1980

### IL N'Y A AUCUNS FRAIS POUR PARTICIPER À CE COLLOQUE

- L'hébergement du 23 mars et les repas du 24 sont gracieusement offerts pour tous.
- Également, les salaires et frais de déplacement des travailleurs invités à participer à la rencontre seront remboursés.

### OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Définir et préciser la situation actuelle et l'évolution récente de la gestion des ressources humaines dans l'industrie
- Identifier les enjeux et les nouvelles avenues pour accroître l'efficacité et la compétitivité des ressources humaines dans les entreprises
- Identifier des orientations et des pratiques à adopter pour améliorer la gestion des ressources humaines

### Le générateur d'engagement

[www.conneXionY.com](http://www.conneXionY.com)

Par : Stéphane Simard, B.A., B.A.A., CPIM

**LE SEUL VÉRITABLE VOYAGE N'EST PAS D'ALLER VERS D'AUTRES PAYSAGES, MAIS D'AVOIR D'AUTRES YEUX.**

- MARCEL PROUST

#### Une piste à explorer :

Renouvelons constamment l'expérience de travail chez nous en proposant des opportunités de croissance, de la formation et des défis pour éviter que les jeunes sentent le besoin d'aller vivre ailleurs leur aventure professionnelle.

#### Une forme de reconnaissance :

Offrir une journée de congé supplémentaire lors des déplacements pour permettre à la personne de voir du pays.

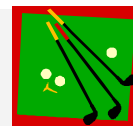
[stephane@connexiony.com](mailto:stephane@connexiony.com)

[www.conneXionY.com](http://www.conneXionY.com)

### HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM AU QUÉBEC EN MAI

Le gouvernement du Québec annonce que le salaire minimum sera porté à 9,65 \$ à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011. Il s'agit d'une hausse de 0,15 \$ par rapport au taux actuel de 9,50 \$ en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010. Le milieu des affaires a réagi à cette annonce. Selon le Conseil québécois du commerce de détail (CQCF), c'est une décision responsable, et selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), c'est un danger croissant pour l'emploi qui a peu d'effet réel sur la pauvreté.

### GOLF AIPVFQ 2011 >>



DATE : LE VENDREDI 19 AOÛT 2011  
 LIEU : MANOIR SAINT-SAUVEUR, SAINT-SAUVEUR  
 TERRAINS : ROYAL LAURENTIEN ET LA VALLÉE DE SAINTE-ADÈLE

### CONGRÈS AIPVFQ 2011 >>

DATE : LES 24 ET 25 NOVEMBRE 2011  
 LIEU : CHÂTEAU FRONTENAC, VIEUX-QUÉBEC



### CENTRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DE LA STANDARD LIFE

#### Quels sont les facteurs de stress dans votre vie?

Bien que les facteurs de stress soient dans plusieurs cas clairs et faciles à déceler, il arrive parfois que le stress s'immisce de manière insidieuse dans notre vie. Comme le processus est lent, il peut être difficile de cerner quelles en sont les raisons. Dans de telles circonstances, nous devenons stressés sans toutefois en avoir vraiment conscience. Voilà pourquoi il est bon de prendre l'habitude d'examiner régulièrement notre mode de vie pour identifier les sources potentielles de stress. Il sera par la suite plus facile de corriger la situation.

Le test suivant vous aidera à identifier les sources potentielles de stress dans votre vie afin d'agir de manière préventive sur la situation :

<http://www.standardlife.ca/wellness/fr/tools/stress.html>

### CALENDRIER DE MARS 2011

- 4-6 Salon Expo-Habitat Outaouais, Hilton Lac Leamy, Gatineau, QC
- 18-20 Salon Expo-Habitat Rimouski, Hôtel Rimouski, Rimouski, QC
- 18-27 Salon National de l'habitation, Place Bonaventure, Montréal, QC
- 22-25 IGMA 11<sup>th</sup> Annual Conference, Las Vegas, NV
- 24 Colloque ressources humaines CSMO, Hôtel Godefroy, Bécancour
- 24-27 GANA Glass Week 2011, Hotel Paris Las Vegas, Las Vegas, NV
- 18-20 Salon Expo-Habitat Beauce, Ctre sportif Lacroix-Dutil, St-Georges, QC
- 27 BEC Conference, Las Vegas, NV

LES FENÊTRES HOMOLOGUÉES ENERGY STAR® OFFRENT UN RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE SUPÉRIEUR.

[www.hydroquebec.com/fenêtres-energystar](http://www.hydroquebec.com/fenêtres-energystar)



- Économies potentielles de 10 % sur les coûts de chauffage annuels si vous remplacez toutes vos fenêtres.
- Filtrent davantage les rayons ultraviolets.



**SCHL, communiqué Québec****MISES EN CHANTIER AU QUÉBEC EN JANVIER 2011**

**MONTRÉAL, le 8 février 2011** – Selon les résultats du dernier relevé mensuel effectué par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la construction résidentielle a reculé au Québec, au cours du mois dernier, dans les centres de 10 000 habitants et plus.

Au total, 2 534 habitations ont été mises en chantier en janvier 2010, comparativement à 2 973 un an auparavant. Par ailleurs, le niveau désaisonnalisé annualisé de ce même mois (41 000) représente un régime moins élevé que celui du mois de décembre (41 400).

« Cette baisse de régime de la construction résidentielle au Québec provient des logements collectifs, un segment qui devrait ralentir au cours de l'année 2011 », remarque Kevin Hughes, économiste principal à la SCHL pour le Québec.

Une baisse de l'activité a été enregistrée du côté des logements collectifs (maisons jumelées et en rangée, appartements), segment dans lequel les mises en chantier sont passées de 2 257, en janvier 2010, à 2 014, un an plus tard, soit une diminution de 11%.

Une analyse plus approfondie des données indique que les mises en chantier d'appartements destinés au marché locatif ont diminué de façon notable. Dans les centres de 50 000 habitants et plus, elles sont passées de 638 en janvier 2010 à 391 en janvier 2011. Le nombre de nouveaux chantiers de maisons jumelées a reculé d'environ 50% durant cette même période.

Les mises en chantier de maisons individuelles ont quant à elles diminué de 27% comparativement au mois de janvier de 2010, la majorité des RMR de la province ayant accusé des pertes. Selon l'enquête, les régions de Montréal et de Québec ont présenté des baisses notables.

**Kevin Hughes**

Économiste principal (province de Québec) **514-283-4488**

**SCHL, communiqué Canada****MISES EN CHANTIER D'HABITATIONS DE JANVIER 2011**

**OTTAWA, le 8 février 2011** – Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier d'habitations s'est élevé à 170 400 en janvier; il a augmenté par rapport à décembre 2010, mois où il s'était fixé à 169 000.

Selon les données définitives, le nombre réel de mises en chantier d'habitations s'est établi à 189 930 en 2010, l'activité ayant ralenti au quatrième trimestre pour se situer à des niveaux qui cadrent avec les facteurs démographiques fondamentaux.

« La légère hausse du rythme des mises en chantier d'habitations en janvier s'explique par la progression de l'activité en milieu rural, a déclaré Bob Dugan, économiste en chef au Centre d'analyse de marché de la SCHL. La cadence des mises en chantier a quelque peu diminué dans les segments des maisons individuelles et des logements collectifs. »

Dans les centres urbains du Canada, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier a enregistré en janvier un repli de 1,7% qui l'a fait descendre à 146 900. Il a fléchi de 1,5% dans le segment des logements collectifs et de 2,0% dans celui des maisons individuelles, pour s'établir respectivement à 82 900 et à 64 000.

Toujours en janvier, le nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier en milieu urbain a diminué de 19,0% dans les Prairies, de 7,9% en Colombie-Britannique et de 1,0% au Québec, tandis qu'il a augmenté de 13,3% dans l'Atlantique et de 10,3% en Ontario.

On estime à 23 500 le nombre désaisonnalisé annualisé des mises en chantier en milieu rural pour le mois de janvier.

**Pour en savoir davantage, composer le 1-800-668-2642.**

**SCHL, communiqué Québec****PERSPECTIVES DU MARCHÉ DE L'HABITATION 2011-2012****→ PROVINCE DE QUÉBEC**

**MONTRÉAL, LE 17 FÉVRIER 2011** - Selon les dernières prévisions effectuées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la croissance de l'économie, les conditions d'emprunt favorables et l'afflux constant de migrants continueront de soutenir le marché québécois de l'habitation au cours des deux prochaines années. En conséquence, 45 700 logements seront mis en chantier en 2011 et 44 000 autres en 2012, selon les prévisions. L'amélioration de la conjoncture économique mondiale et nationale, qui profite à l'économie du Québec depuis le deuxième semestre de 2009, continuera d'avoir un effet positif cette année et l'an prochain. Les dépenses des ménages et les investissements dans le secteur privé seront vigoureux, ce qui soutiendra la création d'emplois et la demande de logements. Le PIB de la province devrait croître de 2,1% en 2011 et de 2,3% en 2012.

« Comme ce fut le cas ces dernières années, divers facteurs démographiques viendront eux aussi soutenir le marché de l'habitation au Québec à l'avenir. Le niveau élevé du solde migratoire de la province continuera d'avoir une incidence favorable sur les marchés des logements locatifs et de la revente. En outre, le vieillissement de la population incitera sans doute les ménages qui avancent en âge à revoir leurs besoins de logement. » note Kevin Hughes, économiste principal à la SCHL pour le Québec.

Selon le scénario de base de la SCHL, les taux hypothécaires affichés resteront stationnaires en 2011, pour ensuite augmenter légèrement en 2012. Cette année, le taux affiché des prêts de un an devrait osciller entre 3,0 et 3,7% et celui des prêts de trois ans et de cinq ans, entre 3,5 et 5,7%. En 2012, les taux affichés se situeront dans des fourchettes allant de 3,5 à 5,5% pour les prêts de un an et de 4,0 à 7,0% pour les prêts de trois ans et de cinq ans, selon les prévisions.

**Mises en chantier, logements individuels :** Ces derniers temps, la construction de maisons individuelles a profité de l'amélioration de la conjoncture économique et financière, de même que de la diminution de l'offre de ce type de logement sur le marché de la revente. Toutefois, la détente du marché de la revente observée récemment a allégé les pressions qui s'exerçaient sur les constructeurs. Environ 18 000 maisons individuelles seront commencées en 2011. L'activité dans ce segment fléchira encore davantage dans les années suivantes, car la tendance veut que l'on construise des logements plus abordables et des ensembles résidentiels de forte densité. La proportion de maisons individuelles parmi les habitations qui sont mises en chantier diminue sans cesse depuis 2001 : cette année-là, leur proportion dépassait 60%, alors qu'en 2010, elle n'était plus que de 40%.

**Mises en chantier, logements collectifs :** Après avoir fortement rebondi en 2010, le nombre de mises en chantier de logements collectifs retrouvera en 2011 et 2012 un rythme plus susceptible de se maintenir. Vu le niveau élevé de l'offre d'appartements en copropriété et le ralentissement de la croissance démographique chez les personnes de 75 ans et plus, lequel continuera de limiter la demande de logements (appartements locatifs) dans les résidences pour personnes âgées, il est inévitable que les mises en chantier de logements collectifs diminueront en 2011. Néanmoins, la tendance favorisant la construction d'ensembles résidentiels contribuera à faire en sorte que leur nombre frôlera la barre des 28 000 unités cette année.

**Reventes :** En 2011, le MLS® enregistrera un niveau d'activité semblable à celui de l'an dernier, mais en 2012, le nombre de reventes s'accroîtra. Cette année, les ventes de copropriétés existantes (maisons en rangée ou appartements) seront à nouveau une composante importante de l'activité sur le marché de la revente. On prévoit que plus de 80 000 logements seront vendus par l'entremise du MLS® en 2011 et que 83 600 autres trouveront preneur en 2012.

**Prix :** Associé au gonflement de l'offre, le repli de la demande de logements existants atténuera les pressions à la hausse qui s'exerceront sur les prix durant l'année qui vient. Le retour à un marché plus équilibré se traduira par un ralentissement de la progression des prix de revente en 2011 et 2012.